

PROGRAMME FORMATION REMISE A NIVEAU SSIAP 1

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

REMISE A NIVEAU DES AGENTS DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES



PUBLIC CONCERNÉ

Titulaires du diplôme SSIAP1 ayant dépassé la limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607heures d'activité d'agent de sécurité incendie durant les 36 derniers mois.

Titulaires des diplômes ERP1 ou IGH1



PRÉREQUIS À LA FORMATION

- Être titulaire de l'une des attestations de secourisme suivantes :
 - ✓ AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans
 - ✓ SST ou PSE1 en cours de validité
- Diplôme SSIAP1 ou ERP1 ou IGH1
- Aptitude médicale de - 3 mois conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié



DÉLAI D'ACCÈS

Sous condition de la possession de l'ensemble des prérequis

En fonction des places vacantes sur la session

8 jours minimum



DURÉE

21 heures réparties sur 3 jours

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances pour être capable de :

- Connaître les principes généraux de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- Connaître l'évolution de la réglementation en matière de prévention et de moyens de secours
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels incendie
- Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité
- Intervenir sur des feux naissants
- Connaître les limites de son action
- Réaliser une ronde
- Assurer une surveillance au poste central de sécurité

CONTENU

- Fondamentaux de sécurité incendie
- Prévention
- Moyens de secours
- Mise en situation d'intervention
- Exploitation du PC sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux

PROGRAMME FORMATION REMISE A NIVEAU SSIAP 1

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

**REMISE A NIVEAU DES AGENTS DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE
ET D'ASSISTANCE À PERSONNES**

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement
- Cours théoriques avec appui audiovisuel,
- Exercices d'application,
- Exercices pratiques sur feux réels et en milieu enfumé
- Mise en situation d'intervention : Divers matériels d'instruction de type Extincteurs, PC sécurité, radios, simulateur SSI, unité mobile de formation.

VÉRIFICATION DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Fiche d'évaluation théorique

Fiche d'évaluation pratique : évaluation sur chaque contexte professionnel

TYPE DE VALIDATION

Pour les titulaires ERP1 ou IGH1 : diplôme SSIAP1 par équivalence
Pour les titulaires d'un diplôme SSIAP1 : attestation de formation validant la remise à niveau du diplôme pour une durée de 3 ans à date d'anniversaire.

TARIF

Tarif par stagiaire : 425 euros HT
Tarif de groupe : nous consulter

ACCESSIBILITE

PREVIS s'engage à respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap des ERP de type R au siège de son établissement – Dans notre établissement secondaire notre équipe vous accompagne au mieux pour vous permettre d'accéder à la formation dans les meilleures conditions.

RESPONSABLE

Responsable pédagogique : Quentin Le Boulaire



SAS Capital : 42 000 € - SIREN 490 021 565 000 - RCS Clermont-Fd **Siège social** - 20 avenue de l'Agriculture - 63000 CLERMONT-FD
DAF 83 63 03808 63 - Code APE : 8559A Tel : 04 73 39 72 16 - Mail : contact@previs.fr
N° d'agrément CQP APS Clermont-Fd - 63 08 12 03 01/Vénissieux 69 19 11 15 01
N° d'autorisation CNAPS Clermont Fd : FOR-063-2022-01-23-20170588200/Vénissieux FOR-069-2025-01-1420200716997
N° d'agrément : SSIAP : 6308 - N° d'habilitation SST n°835000/2016/SST-01/O/02